LA LETTRE MENSUELLE

Numéro 18 | Avril 2025

Retouvez l'essentiel des actualités régionales

DANS VOTRE LETTRE MENSUELLE

L'Engagement associatif : quelle lumière au bout du tunnel ? 1-2

- *Programme détaillé de la matinée thématique*

L'engagement associatif : les outils à votre disposition 3

- *L'étude régionale 2025, et synthèses départementales*
- *Le Guide de l'Administrateur Engagé 2025*

Organiser l'inclusion : les appartements tremplins d'Aramis 4

Semaine Nationale de la **Protection Juridique des Majeurs** 5

Congrès 2025 de l'Unapei, "Âge & Handicap"

Ça se passe chez vous ! 6

- L'**ARPEI** *accessibilise la culture et l'écriture en ESAT*
- L'**APJA 75** *déconstruit les idées reçues des personnes accompagnées sur la PJM !*
- *L'association* ***Les Jours Heureux*** *forme son CODIR aux enjeux de la RSE !*

"Une association sans membre actif est vide de sens"

"L'Engagement associatif : quelle lumière au bout du tunnet ?

Au-delà de faire vivre l'esprit associatif et l'histoire parentale des structures, l'adhésion est aussi un sujet particulièrement pragmatique : le nombre fait la force face aux pouvoirs publics et aux financeurs. C'est d'ailleurs généralement le premier argument invoqué lorsque les membres souhaitent motiver de nouvelles familles. Pour autant, "soutenir et faire avancer la cause devant les pouvoirs publics" ne représente que 10% des réponses, contre 57% pour tous les aspects plus personnels et émotionnels : remercier et reconnaître le rôle essentiel des associations et des personnes impliquées (bénévoles, administrateurs et professionnels)."

Extrait de l'étude Unapei-IdF sur l'engagement (2025)

Assemblée Générale Unapei Île-de-France 2025 : L'Engagement associatif dans le réseau parental IdF - 12 juin 2025

L'engagement associatif est un sujet particulièrement prégnant pour les organisations non-lucratives. Les associations peuvent rencontrer de nombreuses difficultés : baisse du nombre d'adhérents, difficultés à engager les familles dans la vie de l'association, difficultés à renouveler les instances de gouvernance, etc. Pour travailler sur cette thématique essentielle, nous vous proposons une matinée d'échanges et de discussions en amont de l'Assemblée Générale annuelle, le 12 juin 2025.

Programme détaillé

9h30 : Accueil Café

9h45 : **Introduction de la journée** - Bruno Lefebvre

10h : **L'engagement associatif dans le réseau Unapei IdF – Où en sont les associations aujourd'hui ?**

- *Présentation de l'Etude Régionale "L'engagement associatif en IdF : Quelle lumière au bout du tunnel ?"*

10h45 : [Table-ronde 1] **Faire face aux multiples transformations du secteur – Les associations sont-elles d'irréductibles gaulois ?**

- *Marie-Aude Torres Maguedano : Directrice Générale de l'Unapei*
- *Sylvain Rigaud : Délégué Général du Réseau National des Maisons des Associations* (RNMA)

11h45 : [Table-ronde 2] **Dynamiser et diversifier sa vie associative concrètement – Par où commence-t-on ?**

- *Jean-Michel Reiter : Président d'Avenir Apei*
- *Franck Priet : Directeur Général de l'AT 92*
- *Manuel Garcia : Responsable du Programme Bénévolat Inclusif à Benenova*

12h30 : Cocktail déjeunatoire

14h : **Assemblée Générale 2025**

Informations pratiques :

Jeudi 12 juin 2025

9h30 - 16h30

CEDIAS Musée Social (5 rue Las Cases, 75007 Paris)

Métro 12 (Solférino)

Ouvert à tous, inscription préalable obligatoire

"Je me suis engagée pour changer les choses de l'intérieur. Ça bouge et c'est satisfaisant. On ne casse pas mais on fait connaître [le secteur]. Je suis contente d'avoir accompagné cela. C'est une riche expérience intellectuelle, émotionnelle, personnelle. C'est grisant."

Administratrice répondante (Hauts-de-Seine - 92)

Etude Régionale : L'Engagement associatif dans le réseau parental francilien : Quelle lumière au bout du tunnel ?

Les données sur l'engagement associatif ne manquent pas. De nombreuses organisations associatives et institutions publiques ont déjà réalisé des études nationales sur les principales difficultés que les associations rencontrent, l'évolution du bénévolat, le moral des dirigeants associatifs, ... Pour autant, aucune étude n'existe spécifiquement sur le réseau parental. **Alors, est-ce qu'être concerné par la cause favorise-t-il réellement l'engagement ?**

Pour répondre à cette grande question, apporter des éléments statistiques et objectifs, mettre en avant des axes de développement et mieux comprendre les attentes et les besoins des familles, qu'elles soient engagées ou non, l'Unapei IdF a réalisé une étude sociologique entre octobre 2024 et mars 2025 via une enquête statistique et des entretiens individuels. Selon le taux de réponses, des synthèses départementales ont également été produites.

L'ensemble de ce travail sera partagé avec le réseau à l'occasion de la matinée thématique de l'Assemblée Générale (12 juin 2025).

Guide de l'Administrateur Engagé : Un outil au service de l'accompagnement des (futurs) administrateurs

L'accompagnement des (futurs) administrateurs est essentiel pour faciliter leur accueil et leur montée en compétences. Tous ne sont pas toujours à l'aise avec ce rôle avant un certain temps d'adaptation. Pour garantir une gouvernance dynamique, l'outillage des administrateurs est un élément crucial.

Fonctionnement associatif, Reconnaissance d'Utilité Publique, principes associatifs, binôme Président / DG, responsabilités et rôle des administrateurs, instances de gouvernance, etc. Ce guide de droit associatif vous permettra de mieux accompagner vos élus !

Le guide sera partagé à l'occasion de la matinée thématique de l'AG 2025.

Organiser l'inclusion sociale : la parole est au réseau !

Le Foyer de Réinsertion Sociale Pierre Haquin

Pavillon Météore

Pavillon Comète

Aramis est une association parentale membre du réseau Unapei, fondée en 1966, et **basée dans la Seine-et-Marne (77).** Cette association gère **7 établissements** pour un public adulte.

L'association est présidée par **Laurent Courtier**.

Tout l'art consiste en une très bonne réflexion autour de la personne avant de la lancer dans le dispositif afin d'éviter un échec.

L'inclusion sociale des personnes en situation de handicap nécessite de l'organisation et de l'anticipation. Pour ces raisons l'association ARAMIS a développé en 2017 un nouveau dispositif d'insertion, à l'intersection entre le monde protégé et le milieu de droit commun. Le Président, Laurent Courtier, nous en dit plus !

Pouvez-vous revenir sur votre dispositif de type appartements tremplins ?

Le Foyer Pierre Haquin est un dispositif spécifique qui mêle deux types de pavillons (le Pavillon Météore de 5 places et le Pavillon Comète de 3 places) qui se complètent pour mieux organiser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap. Le Pavillon Météore a une organisation de type foyer collectif : des chambres avec sanitaires privatifs et des lieux de vie collectifs. Le Pavillon Comète réunit des studios individuels qui permettent de préparer les résidents, en conditions réelles mais toujours avec l'accompagnement sécurisant du milieu protégé, à la vie en appartement de ville. Le cursus global dure 3 ans. La maison collective favorise l'apprentissage à l'autonomie : courses, ménage, budgets, gestion du frigo, ...

Quel est le rôle des professionnels dans ce fonctionnement hybride, entre foyer collectif et habitat inclusif ?

Les professionnels sont parties prenantes de cette organisation qui séduit de plus en plus de personnes accompagnées. Ils œuvrent au quotidien pour les préparer à la vie en milieu de droit commun, tout en évitant les risques d'isolement social très présents pour notre public, et encore davantage depuis la crise sanitaire. Les professionnels réalisent des accompagnements indviduels via le PP, l'apprentissage à l'autonomie et l'accompagnement *ex-situ* sur le parcours de soin et les démarches auprès des administrations.

Via le foyer collectif, un accompagnement spécifique est proposé pour travailler sur les aprioris de l'autonomie. Celle-ci peut être entendue comme l'absence de règles ou d'organisation., ce qui provoquera à termes des tensions et des conflits.

Il est donc nécessaire d'échanger collectivement sur les droits, devoirs, règles et normes sociales.

Quels sont les objectifs de ce dispositif ? Et à qui s'adresse-t-il ?

Ce dispositif est un apprentissage à l'autonomie et à la vie en milieu de droit commun. De plus en plus de personnes accompagnées souhaitent pouvoir vivre dans leur propre appartement. Toutes ne pourront pas y accéder mais pour celles pour qui cela est possible, il est nécessaire de les préparer pour éviter les échecs. L'inclusion sociale doit être organisée et anticipée. Concrètement, toutes les actions sont réalisées pour "entraîner" les personnes accompagnées à la vie seule en appartement de ville. La marche est moins haute et l'accompagnement des professionnels au sein des deux pavillons permet de les sécuriser ; cela maximisera les chances de réaliser des inclusions réussies.

Que retenez-vous après ces quelques années de fonctionnement ?

Après plusieurs années de fonctionnement, nous sommes très satisfaits de cette structure. Nous avons la chance d'y avoir des professionnels de tout premier ordre qui assurent un très bon accompagnement. L'insertion sociale est de plus en plus plébiscitée par nos résidents. Tout l'art consiste en une très bonne réflexion autour de la personne avant de la lancer dans le dispositif afin d'éviter un échec. Nous avons, jusqu'ici, évité tout échec, même s'il est arrivé, rarement, qu'un candidat n'aille pas jusqu'au bout, son parcours tronqué lui profite tout de même et nous faisons en sorte de lui présenter cette expérience comme un acquis positif. En fin de compte tous les candidats en ont ressorti une expérience positive.

Néanmoins, nous nous rendons compte que si beaucoup de résidents rêvent d'avoir un appartement à eux, en ville, beaucoup ne pourront jamais avoir accès à cette indépendance. Nous travaillons donc sur un autre projet : une résidence de plusieurs studios, en ville, où l'accompagnement sera plus proche de celui d'un foyer classique, offrant une protection plus grande. Ce bâtiment sera conçu pour accueillir éventuellement des couples.

Semaine Nationale de la Protection Juridique des Majeurs : 7 jours de mobilisation dans toute la France !

"La mesure de protection est un droit qui n'est pas la source de la difficulté mais qui fait partie de la solution"

Ange Finistrosa, Président de la FNAT

Pour la première fois, une semaine nationale a été dédiée au secteur de la protection juridique des majeurs. A l'initiative de la FNAT, et partout en France, **des associations se sont mobilisées pour donner à voir ce secteur peu et mal (re)connu et qui accompagne quotidiennement 1 million de personnes vulnérables** : sensibilisations auprès des professionnels en ESMS et des personnes concernées, portes ouvertes, tables-rondes, etc.

Pour clôturer cette semaine, **la FNAT a organisé un colloque : "MJPM & Acteurs du social : les liaisons dangereuses ?"** Au programme, des échanges avec Pauline Domingo (sous-directrice de l'enfance et de la famille à la DGCS), travailler sur des cas concrets pour mieux comprendre le rôle et les actions des délégués mandataires : que pouvons-nous faire pour accompagner une personne qui néglige son logement suffisamment pour poser des risques sanitaires et sécuritaires ? Quoi faire lorsqu'une personne présentant des troubles psychiatriques arrête son traitement ?

Rendez-vous en 2026 pour la seconde édition et d'ici-là, l'Unapei Île-de-France vous prépare des actions spécifiques pour toujours plus sensibiliser à la protection juridique !

Congrès 2025 de l'Unapei, "Âge & Handicap : nouveaux enjeux, nouveau regard"

La 65ème édition du **Congrès annuel de l'Unapei se déroulera du 18 au 20 juin 2025, au Parc des Expositions de Caen**. Cette année, les réflexions du congrès s'articuleront autour de l'avancée en âge des personnes en situation de handicap.

Comment préparer l'avenir ? Quelle est l'influence des représentations sociales et des perceptions sur les politiques publiques ? Quel accompagnement proposer ? ... Ces questions et bien d'autres guideront les échanges le jeudi 19 juin.

L'ARPEI accessibilise la culture et l'écriture pour favoriser l'insertion sociale de ses travailleurs d'ESAT !

Dans le cadre de sa résidence, l'ARPEI accueille l'écrivaine et agroforestière Anouck Lejczy. Celle-ci propose une fois par semaine, à 10 travailleurs de l'ESAT Pierre Borel, des ateliers d'écriture à l'ARPEI Café ou en plein air. Partie intégrantes de leur épanouissement, Anouck Lejczy amène les personnes accompagnées à s'ouvrir au monde de la culture et de la nature, et à prendre confiance en elles et en leurs capacités.

L'association Les Jours Heureux forme son CODIR aux enjeux de la RSE !

La santé au travail et le handicap sont aussi des enjeux de RSE, et non seulement des questions propres aux Ressources Humaines. Ils sont aussi les témoins d'une marque employeur qualitative et attractive.

Pour que ces enjeux soient réellement pris en compte et considérés comme des leviers de performance et de stratégie de développement, l'Association Les Jours Heureux a formé l'ensemble de son CODIR : quelles sont les données en matière de QVT ? Comment impliquer les manageurs dans la transition ? Quelles solutions techniques disponibles ? ...

L'APJA 75 déconstruit les idées reçues des personnes accompagnées sur la PJM !

Du 3 au 7 mars 2025, la FNAT a organisé la première édition de la Semaine Nationale de la Protetion Juridique. Un bon moyen de sensibiliser le plus grand nombre à la protection des majeurs. Dans ce cadre, les acteurs du médico-social était invités à se mobiliser pour proposer des actions sur le terrain. **L'APJA 75 a donc réalisé une sensibilisation auprès des résidents de la MAS Saint-Jean de Malte (Ordre de Malte, Paris 19).**

Qu'est-ce que la protection des majeurs ? Quelles sont les différentes mesures ? Est-ce que le mandataire remplace les familles ? Autant de questions qui ont été traitées pour déconstruire les idées reçues des uns et des autres, et mieux outiller les personnes accompagnées.